

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE TRAUBACH LE HAUT
Séance du 26 octobre 2021
N° 4/2021

Membres élus : 15
Membres en fonction : 15
Membres présents : 10 puis **11 à partir de 21H14**
Absents : 5, puis 4 à **partir de 21H14**
Procurations : 3

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six octobre à 19H30, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance *ordinaire*, à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 18 octobre deux mille vingt et un.

Sont **présents**, sous la présidence de **Monsieur Pierre RINNER, Maire** :

Les Adjoins : Mme FREYBURGER Nathalie, M. BRUNGART Patrick, M. JOUVENCEAUX Jérôme

Les Conseillers :

Mme ENAY Christelle, M. FREYBURGER Didier, M. MEYER Stéphan, Mme RINNER-SORTINO Fabienne, M. SCHLIENGER Jacques, Mme WELTERLIN Marie,
M. FREYBURGER Christian Léon présent à partir de 21h14

Absents : M. BRUNGARD Olivier, M. HUSSER Julien, M. MEYER Damien, Mme NOBREGA Christelle, M. FREYBURGER Christian Léon absent jusqu'à 21H13

Procurations :

M. BRUNGARD Olivier donne procuration à M. JOUVENCEAUX Jérôme
M. HUSSER Julien donne procuration à M. MEYER Stéphan
Mme NOBREGA Christelle donne procuration à M. RINNER Pierre

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H35.

En application des articles 2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme SCHMITTLIN Joëlle, adjoint administratif, est désignée secrétaire de séance.

POINT 1. – Approbation du compte rendu du CM du 29 juin 2021

Le Procès-verbal de la séance du 29 juin 2021 a été diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal. Il n'appelle aucune observation et est approuvé à **l'unanimité des membres présents et représentés**.

POINT 2. – ONF/forêt communale

Monsieur le Maire salue la présence de l'agent ONF, M. GRASSER Christian.

a) Travaux d'exploitation 2022

Monsieur le Maire présente le programme ONF des travaux d'exploitation ainsi que l'état prévisionnel des coupes (E.P.C.) 2022 de la forêt communale.

- **Coupes à façonner (prévisions) :** bois d'œuvre : 410 m³
bois d'industrie : 352 m³
bois de chauffage : 77 m³ soit 110 stères
soit un volume TOTAL : 839 m³

Parcelles concernées : 2a, 7a, 7b, 17a, chablis
RECETTES brutes : 39 340 € HT

DEPENSES d'exploitation hors honoraires : 13 650 € + 7 150 € HT
RECETTES nettes prévisionnelles hors honoraires : 18 540 € HT

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après délibération, **DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés**, d'effectuer les travaux et coupes ci-après pour 2022.

Coupes dans les parcelles 2a, 17a	}	volume de 750 à 800 m ³ maximum
Coupe sanitaire dans les parcelles 7a, 7b		

b) Etat d'assiette 2023

Monsieur le Maire explique au Conseil que l'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier, un état d'assiette des coupes qui permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées prochainement. Après martelage, ces coupes seront inscrites à l'EPC (Etat Prévisionnel des Coupes) 2023, également soumis à l'approbation du Conseil.

La forêt communale de Traubach le Haut est actuellement impactée par les dépérissements des résineux, des frênes et des hêtres.

L'ONF propose l'état d'assiette 2023 ci-après :

<u>Coupes du programme</u>	<u>Coupe supprimée</u>
Parcelle 4 A Surface : 7.60 ha	Parcelle 1 A Surface : 6.43 ha
Parcelle 14 A Surface : 3.07 ha	

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après délibération, **DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés**, d'effectuer les martelages 2023 sur les parcelles 4A et 14A.

c) **ONF : Bilan annuel 2020**

Monsieur le Maire et Monsieur Grasser présentent le bilan annuel 2020 de l'ONF.
Présentation de photos et temps d'échanges avec les membres du Conseil Municipal.

POINT 3. – AFFAIRES ADMINISTRATIVES

a) **SIAEP : rapport annuel 2020**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2020 du SIAEP de Traubach et environs

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et l'**APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés.**

b) **CC Sud Alsace Largue**

1. **Approbation projet de pacte de gouvernance**

- VU l'article L.5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, créé par l'article 1 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique dite « Engagement et proximité »,
VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-11-2 du CGCT,
VU la délibération du 1^{er} octobre 2020 du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Sud Alsace Largue décidant d'engager l'EPCI dans un Pacte de gouvernance,
VU l'avis favorable de la Conférence des Maires du 23 septembre 2021,

La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique fixe comme obligation après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou une opération prévue aux articles L. 5211-5-1 A ou L. 5211-41-3, que le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur l'élaboration d'un Pacte de gouvernance entre les communes et l'établissement public.

Si l'organe délibérant décide de l'élaboration du Pacte de gouvernance, il l'adopte dans un délai de neuf mois à compter du renouvellement général, après avis des conseils municipaux des communes membres, rendu dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte.

Le Pacte de gouvernance de la CCSAL :

- Affiche la volonté de dialogue permanent et de co-construction du projet intercommunal avec la voix de ses 44 communes membres comme socle,
- Définit les contours et les compétences de la communauté de communes inscrits dans ses statuts,
- Présente les valeurs partagées,
- Présente le rôle et le fonctionnement des élus et des différentes assemblées,
- Précise la place centrale de la conférence des Maires,

- Définit les outils de communication mis en place entre l'intercommunalité et les communes,
- Enonce les principes de mutualisation qui seront mis en œuvre entre l'intercommunalité et les communes,
- Précise en annexe les délégations attribuées au Président et du Bureau.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **VALIDE** le projet de Pacte de gouvernance présenté en séance et joint en annexe,
- autorise et mandate le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

2. Rapport annuel 2020 du service produits résiduels

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et **l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés**.

3. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement non collectif, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et **l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés**.

4. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et **l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés**.

21H14 : arrivée du conseiller FREYBURGER Christian Léon

c) Décompte du temps de travail des agents publics

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui souhaite plus de précisions.

d) Cimetière intercommunal : tarif plaque au jardin du Souvenir

VU l'article L2223-13 du CGCT relatif aux concessions dans les cimetières ;
VU l'article L2223-14 du CGCT relatif aux types de concession ;
VU l'article L2223-11 et L2223-15 du CGCT relatif aux tarifs des concessions ;
VU la délibération du 5 mars 2021 relative aux tarifs des concessions du cimetière intercommunal ;
Considérant l'installation d'une stèle au jardin du Souvenir ;

Après délibération, le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, **à l'unanimité des membres présents et représentés**

FIXE à compter du 26 octobre 2021 le tarif de **80 €** pour l'acquisition d'une plaque d'inscription vierge au jardin du Souvenir, de dimensions 15 x 11 cm.

e) Association Foncière : renouvellement du Bureau 2021-2027

VU l'article L.133-1 du Code Rural ;
Considérant qu'il y'a lieu de procéder au renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Traubach le Haut pour la période 2021-2027 ;

Monsieur le Maire liste les 5 membres désignés par la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin qui sont :

- ✓ M. FREYBURGER Daniel 5a rue de l'Eglise 68210 TRAUBACH LE HAUT, titulaire
- ✓ M. WIOLAND Nicolas 6 rue du Tilleul 68210 TRAUBACH LE HAUT, titulaire
- ✓ M. DIETEMANN Vincent, 3 rue Principale 68210 TRAUBACH LE BAS, titulaire
- ✓ M. FREYBURGER Olivier 86 rue Principale 68210 TRAUBACH LE BAS, suppléant
- ✓ M. CENTLIVRE Jean-Louis, 5 rue du Stade 68210 TRAUBACH LE BAS, suppléant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT **avec 13 voix POUR et 1 abstention**

- DESIGNNE en qualité de membres les 5 propriétaires fonciers suivants :

- ✓ M. RINNER Jean-Claude 8 passage du Magnolia 68210 TRAUBACH LE HAUT, titulaire
- ✓ M. ENDERLEN Albert 1 rue du Tilleul 68210 TRAUBACH LE HAUT, titulaire
- ✓ M. FREYBURGER Christian Léon 20 rue du Ruisseau 68210 TRAUBACH LE HAUT, titulaire
- ✓ M. BRUNGARD Olivier 4 rue Principale 68210 TRAUBACH LE HAUT, suppléant
- ✓ M. FREYBURGER Frédéric, 14 rue de la Chapelle 68210 TRAUBACH LE HAUT, suppléant

Etant précisé que Monsieur le Maire est membre de droit pour le Bureau.

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre et à signer tout document y afférent.

f) Association "le nez du vallon" : demande de mise à disposition salle

Présentation de l'activité de l'association par le conseiller SCHLIENGER Jacques.
Lecture du courrier de demande de mise à disposition d'une ancienne salle de classe du bâtiment Mairie.

Le Conseil Municipal propose la mise à disposition de la salle située dans le bâtiment annexe bleu, avec mise en place d'un planning car cette salle est utilisée par plusieurs associations durant l'année.

POINT 4. – Urbanisme : bilan au 3^{ème} trimestre 2021

Monsieur le Maire présente une synthèse de janvier à ce jour
- des demandes de Certificats d'Urbanisme, Déclarations Préalables de Travaux, Permis de Construire et Permis d'Aménager.
- des terrains/maisons vendus ou en vente.

Le projet de permis d'aménager "Im Bunnimatten" secteur "rue du Noyer" est en suspens, le terrain étant soumis à la réalisation d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

POINT 5. – TRAVAUX

Présentation de photos

a) Travaux réalisés par les entreprises

Date	Description des travaux	Montant TTC	Société
septembre	réfection des voiries – rues de l'Etang/Principale/Ruisseau/impasse du Magnolia/chemin Herrenweg	8 181.00 €	SAUNER 68210 Buethwiller
octobre	fourniture/pose d'une stèle au jardin du souvenir <i>Ces travaux seront intégrés dans la convention intercommunale relative aux frais des bâtiments culturels.</i>	760.00 €	PF Porte d'Alsace 68210 Dannemarie
octobre	consolidation du mur/pose remblai/couche finition – bâtiment annexe Mairie/SP	3034.52 €	AF TERRASSEMENT 68210 Traubach le Haut
juin	rénovation oratoire chapelle	114.00 €	O PUISSANCE 4 68390 Sausheim
septembre octobre	nettoyage salle Fêtes	690.00 €	SCLEAN 68210 Dannemarie
octobre novembre	changement de plusieurs panneaux indicateurs et peinture routière – diverses rues	922.00 €	INOTECHNA 68271 Wittenheim
septembre	remplacement de 2 PI – rue Principale	8400.00 €	SIAEP - SUEZ 68210 Traubach le Bas

1) Réseau d'éclairage public : rénovation et création + subventions

Monsieur le Maire présente

- une facture de la société ECL 68720 Zillisheim, d'un montant de 23 012.40 € TTC, relatif à la rénovation de l'éclairage public par le remplacement de 100 points lumineux dans les rues "grand axe RD" et rues annexes de la commune.
- une facture de la société ECL 68720 Zillisheim, d'un montant de 3 531.60 € TTC, relatif à des travaux supplémentaires pour la rénovation de l'éclairage public
- une facture de la société SAUNER 68210 Buethwiller d'un montant de 6792 € TTC, relatif à la création d'un réseau d'éclairage public de 4 points lumineux et travaux d'enfouissement de gaines "rue de l'Etang"
- une facture de la société SAUNER 68210 Buethwiller, d'un montant de 1704 € TTC, relatif à des travaux supplémentaires "rue de l'Etang"

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire :

- **à régler** les factures en dépenses d'investissement au Budget Primitif 2021.
pour un montant total de **26 544 € TTC** pour **la société ECL**
pour un montant total de **8496 € TTC** pour **la société SAUNER**
- **à demander le paiement de la subvention** de 10350 € accordée par le Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin (basée sur 20 700 € HT)
- **à demander le paiement de la subvention** de 3889 € accordée par la Collectivité Européenne d'Alsace (basée sur 19 447 € HT)

Le montant de la facture ECL (23 012.40 € TTC) tient compte de la prime CEE d'un montant de 5796 € TTC.

b) Travaux réalisés en interne par l'ouvrier communal et/ou les adjoints

Changement des blocs autonomes et diverses petites réparations à la salle des Fêtes.

c) Travaux à réaliser par les entreprises

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé un devis de 3840 € TTC de la société BODET 67300 Schiltigheim, pour le remplacement du moteur tintement des cloches de l'église.

POINT 6. – DIVERS

VIE DU VILLAGE et VIE MUNICIPALE

▶ événements à venir

- ✓ 11/11/2021 Commémoration avec remise des médailles SP, suivie d'une collation
- ✓ 12/11/2021 Défilé "St Martin" RPI écoliers du secteur
- ✓ 05/12/2021 Repas de Noël des aînés – salle des Fêtes

▶ élaboration du règlement communal des constructions : une réunion de la commission "urbanisme" est à prévoir en janvier/février 2022

▶ site internet de la commune : l'option "contact" fonctionne dorénavant

▶ secteur du lotissement "la clé des Champs" : pas de retour suite à la campagne de dératisation.

▶ le conseiller FREYBURGER Christian signale un véhicule type Clio stationné sis 1 rue du Ruisseau

AUTRES INFORMATIONS ET DEMANDES

▶ Monsieur le Maire présente la situation budgétaire actuelle ainsi que l'état des locations 2022 de la salle des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H 10 mn

TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PV DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRAUBACH LE HAUT
de la SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

ORDRE DU JOUR :

POINT 1. **Approbation du compte rendu du CM du 29 juin 2021**

POINT 2. **ONF/forêt communale :**

- Travaux d'exploitation 2022
- Etat d'assiette 2023

POINT 3. **Affaires administratives**

- SIAEP : rapport annuel 2020
- CCSAL :
 - approbation projet de pacte de gouvernance
 - rapport annuel 2020 du service produits résiduels
 - rapport annuel 2020 SPANC
 - rapport annuel 2020 assainissement collectif

- Décompte du temps de travail des agents publics
- Cimetière intercommunal : tarif plaque au jardin du Souvenir
- Association Foncière : renouvellement du Bureau 2021-2027
- Association "le nez du vallon" : demande de mise à disposition salle

POINT 4. **Urbanisme : bilan au 3^{ème} trimestre 2021**

POINT 5. **Travaux**

POINT 6. **Divers**

Nom, Prénom	Qualité	Présent	Absent	Procuration	Signature
RINNER Pierre	Maire	x			
FREYBURGER Nathalie	1 ^{ère} Adjoint	x			
BRUNGART Patrick	2 ^{ème} Adjoint	x			
JOUVENCEAUX Jérôme	3 ^{ème} Adjoint	x			
BRUNGARD Olivier	Conseiller		x	procuration à JOUVENCEAUX Jérôme	
ENAY Christelle	Conseillère	x			
FREYBURGER Christian Léon	Conseiller	x			
FREYBURGER Didier	Conseiller	x			
HUSSER Julien	Conseiller		x	procuration à MEYER Stéphane	
MEYER Damien	Conseiller		x		
MEYER Stéphane	Conseiller	x			
NOBREGA Christelle	Conseillère		x	procuration à RINNER Pierre	
SCHLIENGER Jacques	Conseiller	x			
RINNER-SORTINO Fabienne	Conseillère	x			
WELTERLIN Marie	Conseillère	x			